

Monsieur le Recteur de l'académie de Clermont 3 avenue Vercingétorix 63033 CLERMONT-FERRAND

Objet : Port du masque, situations spécifiques

Monsieur le Recteur,

Dans certains établissements du second degré, il semblerait que le port du masque par les élèves et les personnels ne respecte pas le protocole national. Par exemple, au collège Albert Camus de Clermont-Ferrand le masque ne serait pas obligatoire dans certains cours (LV, FLE, école ouverte aux parents...), ainsi que dans un collège de l'Allier.

Nous espérons que ces manquements aux conséquences potentiellement très lourdes se cantonnent à seulement quelques collèges ou lycées de l'académie. Néanmoins, nous vous demandons de bien vouloir diffuser un rappel très ferme aux chefs d'établissement pour que cette obligation légale s'applique dans toute l'académie.

Par ailleurs, dans plusieurs établissements de l'académie, les personnels de l'Education Nationale (enseignants, CPE, Psy-EN, AED, AESH, titulaires ou contractuels) n'ont toujours pas reçu de masques, une semaine après la rentrée scolaire, et ont donc dû utiliser du matériel personnel. Nous vous demandons dans un premier temps de rappeler aux gestionnaires et aux chefs d'établissement qu'ils doivent impérativement leur fournir des masques dans les plus brefs délais. Si les stocks sont insuffisants, il est de votre responsabilité, Monsieur le Recteur, de les abonder. Il en va de la sécurité des personnels et du respect de la réglementation.

Nous vous rappelons à cette occasion notre demande de gratuité des masques pour tous les élèves.

Nous attirons votre attention sur certaines situations qui nécessitent le port d'un masque transparent pour les enseignants se trouvant face à des élèves malentendants, ou en FLS. Nous vous demandons de leur procurer très rapidement ces masques spécifiques. Il n'est pas envisageable qu'ils soient dans l'obligation de se les procurer par leurs propres moyens.

Comptant sur une réaction rapide de votre part et de vos services, veuillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de notre attachement au Service Public d'Education.

Patrick Lebrun, secrétaire académique